

Les heures supplémentaires d'un vendeur de Bricomat Vitrolles

Au printemps, le secteur jardin de Bricomat Vitrolles connaît un fort pic d'activité. M. Ferreira, le directeur, vous demande, en tant qu'assistant(e) manager, de vérifier le décompte des heures d'un vendeur à temps plein (35 h) sur quatre semaines (document 1) et d'en chiffrer le coût.

Le vendeur est payé 12,80 € brut de l'heure. Les heures supplémentaires sont décomptées semaine par semaine selon la règle légale (document 2).

Document 1 : relevé des heures du vendeur (semaines 10 à 13)

Semaine	Heures travaillées
Semaine 10	38 h
Semaine 11	41 h
Semaine 12	45 h
Semaine 13	35 h
Total	159 h

Document 2 : rappels

Notion	Règle
Heure supplémentaire	Heure effectuée au-delà de 35 h dans la semaine, décomptée semaine par semaine
Majoration	25 % pour les huit premières heures (de la 36e à la 43e), 50 % au-delà
Coût employeur	rémunération brute × 1,42 (charges patronales de 42 %)

Annexe 1 (arrondir les montants à deux décimales, les heures à une décimale)

Question	Réponse
Nombre total d'heures supplémentaires sur les quatre semaines (h)	_____
Heures supplémentaires majorées de 25 % (h)	_____
Heures supplémentaires majorées de 50 % (h)	_____
Rémunération brute des heures majorées de 25 % (€)	_____
Rémunération brute des heures majorées de 50 % (€)	_____
Rémunération brute totale des heures supplémentaires (€)	_____
Coût employeur des heures supplémentaires avec 42 % de charges patronales (€)	_____
Durée hebdomadaire moyenne sur les quatre semaines (h)	_____

Questions d'analyse

Si l'accord d'entreprise de Bricomat prévoyait un repos compensateur de remplacement, les heures supplémentaires seraient :

- ☐ Supprimées du planning
- ☐ Remplacées, en tout ou partie, par un repos équivalent majoré au lieu d'être payées
- ☐ Payées sans majoration

Pendant la semaine 12 (45 h), le vendeur a travaillé un jour de 10 h 30. Cette journée est :

- ☐ Conforme, car la durée maximale est de 12 h
- ☐ Non conforme à la règle générale : 10 h par jour, sauf dérogation ou accord
- ☐ Conforme si le vendeur est volontaire